

Association Lièvres et Tortues de St Chef
1959, route de Chamont
38890 SAINT CHEF

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 09/06/2022

Lieu : salle des Guillereaux - Route de Trieux - 38890 SAINT CHEF

Ouverture de la séance : 18H45

Point 1 : Bilan moral du président

Le Président rappelle que :

- L'association a officiellement vu le jour en préfecture de l'Isère, le 12 août 2021 sous le N° W38201056.
- La parution au Journal Officiel est datée du 12 octobre 2021, jour de l'assemblée générale constitutive.
- L'association a fait la démarche pour obtenir un numéro de SIRET. Ce numéro sera utile dans les rapports avec l'administration.

D'autre part le Président précise que l'association adhère à la Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), ce qui permet :

- D'avoir plusieurs activités au sein de la même association.
- D'obtenir des licences pour le sport loisir. Cette prise de licence apporte pour chaque adhérent une assurance et un suivi du certificat médical.

Après avoir présenté les données administratives, le Président :

- Fait part du nombre total d'adhérents (marche et course à pied) : 71 licenciés, dont 25 hommes et 43 femmes pour deux activités, Marche et course à pied.
- Rappelle que la mise en place de la structure se fait progressivement et il tient à remercier tous ceux qui s'investissent dans ce fonctionnement, les membres des commissions Course à pied et Marche ainsi que le comité directeur et le bureau.

Ensuite il souligne que depuis quelques mois nous promenons à chaque randonnée notre mascotte. Une tortue a été choisie comme mascotte afin d'identifier facilement notre association. Elle a été baptisée après le vote des adhérents.

Cette mascotte se prénomme Torlie qui est un dérivé de Tortues et Lièvres.

Il termine le bilan moral en soulignant la bonne humeur communicative qui règne au sein du groupe et que les objectifs de Santé et Convivialité semblent se réaliser. Il remercie l'ensemble des adhérents pour leur participation et leur investissement, ainsi que la municipalité.

Point 2 : Bilan financier (trésorier)

Après prospection du trésorier, Frédéric Durieux et sur sa proposition, l'association a décidé d'ouvrir un compte au Crédit mutuel, qui nous assure également en Multirisque Association.

Le trésorier présente le bilan financier :

BILAN AU 09 JUIN 2022		
DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
COTISATION	1310	
LICENCE FEDERATION		301,5
COTISATION FEDERATION		150
ASSURANCE RESPONSABILITE		124,74
ENVELOPPES TIMBRES		24,8
TROUSSE DE SECOURS		17,98
TOTAL	1310	619,02
SOLDE	690,98	

Le trésorier remercie la mairie pour la subvention de 150 euros attribuée à toute nouvelle création d'association. Cette prime sera enregistrée dans quelques jours sur le compte de l'association, ce qui aura pour effet de porter le solde à 840€98.

Point 3 : Bilan activité marche

La commission marche est composée de :

Jean Michel Allemand, Martine Vessiller, Guy Durand, Frédéric Durieux, Michel Monin, Arlette Rostaing, Arlette Mandron et Denis Mermet. Ensuite Simon Durand est venu rejoindre le groupe.

Cette commission a la charge de faire les plannings de marche pour deux mois. Elle se réunit au siège social dans la convivialité.

Elle utilise le logiciel VisoRando pour faire les plans. Les sorties sont établies pour des distances de 9 à 11km à peu près.

Les marches ont lieu l'après-midi avec des rendez-vous à 13h30, sauf en période estivale. Effectivement depuis le mois de Mai pour éviter la chaleur les marches se font le matin avec un rendez-vous à 8h30.

Bilan sportif :

- En 2021 :
25 sorties avec 251km parcourus pour 4367m de dénivelé.
- En 2022 :
 - 33 sorties avec 328km parcourus pour 5650mm de dénivelé.
 - Soit un total sur la saison de 579km parcourus pour 10017m de dénivelé (au 7 juin 2022).
 - Le pique-nique d'Innimond, compte tenu de la météo, a été reporté au mardi 21 juin, dans les mêmes conditions.

Projets 2022/2023

- Envisagez de faire une réunion pour l'utilisation du logiciel Visorando afin de pouvoir partager les données, les parcours et avoir plus d'accompagnateurs potentiels.
- Etudier les propositions d'un club près de La Côte St André qui est intéressé pour faire une rando sur Saint Chef et nous accompagner chez eux.
- Réfléchir à une sortie de journée en moyenne montagne (Vercors ou Chartreuse).

Point 4 : Bilan course à pied

La gestion la section course est principalement assurée par Jean Michel ALLEMAND.

En préambule Jean Michel rappelle que la course à pied c'est dur, mais cela procure des joies incroyables. En effet le corps humain secrète, lors de l'effort, de l'endorphine, hormone qui s'appelle aussi hormone du bonheur.

Il précise que les coureurs quel que soit leurs niveaux (débutants, confirmés) sont les bienvenus.

Bilan des 12 derniers mois

Deux entraînements par semaine :

- Le mercredi soir à 18H30 sur St Chef avec possibilité en hiver de courir sur le terrain stabilisé.
Attention pour courir en sécurité à la tombée de la nuit les coureurs s'équipent d'une lampe frontale et d'un habit de couleur claire afin d'être bien visualisés.
- Le dimanche matin à 8H45 (8 H en période estivale) sur les sites environnants (Isle D'Abeau – Bourgoin Jallieu – St Savin – Trept...)

Jean Michel tient à souligner que le froid et la neige ne les ont pas arrêtés, et qu'en conséquence aucun entraînement à été annulé. Ils ont réalisé 102 entraînements sur un an.

La finalité des entraînements bien sûr est de pouvoir participer à des courses chronométrées pour ceux qui le désirent, leurs participations et quelques résultats :

- Participations
Tour du lac de Paladru – Trept – Villemoirieu – Moras – Ruy Montceau – La Tour Du Pin – Aiguebelette – St Alban de Roche – Tresserve...
Marathons relais de 6 personnes :
 - St Vulbas
 - Viriat, avec une particularité : être déguisé en super héros.Balisage du parcours pour le Téléthon.

- Résultats et classements
 - Fabien : 2^{ième} dans sa catégorie lors du Tour du lac de Paladru – 14k300 parcourus en 58 m.
 - Clément 1^{er} dans sa catégorie à Trept : parcours de 20 kms.
A noter sa belle course lors du trail de La Tour Du Pin.
 - Sylvain : une place sur le podium au trail de La Tour Du Pin (de plus avec une montée d'environ 500 mètres).
 - Sarah et Fabien : un marathon en 3H50
 - Thierry : 1^{er} dans sa catégorie lors de la corrida de Villette D'Anthon (courses de nuit).

Jean Michel tient à souligner la bonne ambiance dans le groupe et à remercier tous les coureurs pour leur investissement et leur esprit d'équipe.

Point 5 : Programme Juillet et Août

En cette période de vacances, il est décidé malgré tout de continuer à marcher et à courir.

En ce qui concerne la marche, rendez-vous à 8h30 sur le parking de la salle polyvalente. Pas de planning pour le moi, les parcours seront définis le matin même par les participants. Les circuits seront sur Chef ou aux alentours proches.

Pour la course Jean Michel en informera directement les coureurs.

Point 6 : Covoiturage (indemnisation chauffeur, propositions)

Il semble important de faire une proposition de partage des frais de transports lors des déplacements.

Les paramètres de calcul à considérer sont :

- La distance avec comme point de départ le parking des Guillaux.
- Le tarif de l'indemnité kilométrique.
La base de 20 centimes d'euro par kilomètre parcouru est proposée.

Exemple de calcul :

40 km (distance aller et retour) X 0,20 € = 8 €

Cette somme sera reversée au conducteur et elle sera à partager par le nombre de passagers.

Avant de soumettre ce point au vote, il est rappelé qu'il est demandé d'approuver la proposition de partage des frais et non une obligation, ainsi que le montant de la base de calcul.

Proposition acceptée à l'unanimité

Point 7 : Site internet

Un site internet est le moyen le plus efficace, mais aussi le plus simple et le plus rapide pour communiquer auprès des adhérents, mais également pour en recruter des nouveaux.

Sur ce site on pourra trouver :

- La liste des membres du conseil d'administration et du comité directeur
- Les formalités pour adhérer
- Le planning des sorties
- Des photos des sorties
- Les actualités
- Une page pour nous contacter.

La secrétaire fait appel à des volontaires pour l'aider à assurer la mise à jour du site, 4 personnes sont volontaires : Annick COLAS – Denis MERMET - Danielle PALLIERES – Véronique SESBOUE.

Point 8 : Tee shirt de l'Association

Il est proposé de faire faire des tee-shirts, chez Décathlon, de couleur bleu avec le logo de l'association, à un prix de vente à l'unité de 10 euros.

Proposition acceptée à l'unanimité

Point 9 : Questions diverses

- Est-ce possible d'inviter quelqu'un lors d'une sortie ?
Oui, simplement sous réserve d'avertir en amont le président et que la personne bénéficie d'une assurance responsabilité civile. Le président précise qu'en cas d'incident ou d'accident la personne invitée ne peut bénéficier de l'assurance du club.
- Quel est l'âge moyen des adhérents ?
Ce critère n'a pas été analysé. En revanche nous connaissons la répartition homme/femme
 - Homme : 1/3
 - Femme : 2/3.
- Comment s'inscrire pour la saison à venir ?
Les inscriptions seront prises au forum des associations qui aura lieu le 3 septembre de 14 h à 18 heures.

Clôture de la séance à 19H50.